



## PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### Usages de l'eau : retour à la normale

Laval, le 29 octobre 2020

En application des dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 7 octobre 2020 limitant provisoirement certains usages de l'eau dans le département de la Mayenne, et considérant les précipitations significatives observées depuis le 20 octobre dernier, les mesures de restrictions sur l'ensemble du département sont abrogées à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

#### Cabinet du préfet

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72


Mél. : [pref-communication@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-communication@mayenne.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran  
53000 LAVAL CEDEX

1/1

 @Prefet53

 Préfet de la Mayenne

 @prefet53

 prefet53